

Au cours de la dernière session, quand on a soulevé la question du contrôle étranger, le gouvernement a présenté un projet de loi sur les prises de contrôle par des étrangers, un autre bill d'interdiction. Chaque fois que nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons prétendu qu'il faudrait accorder des stimulants fiscaux et de meilleures facilités de crédit bancaire aux Canadiens pour leur permettre de prendre le contrôle d'entreprises canadiennes au Canada, les députés de l'autre côté n'ont rien voulu entendre.

● (2140)

C'est une façon négative d'examiner l'identité canadienne. Comme membre de notre parti, j'affirme que si nous voulons assurer une identité canadienne, ce n'est pas avec un emprisonnement de deux ans que nous y arriverons. C'est là l'attitude adoptée par le gouvernement au sujet de l'identité canadienne. Nous avons besoin d'une formule positive, encourageant les Canadiens à agir, à édifier le Canada. Il n'y a pas d'encouragement possible, il n'y a pas moyen pour les Canadiens d'édifier quelque chose avec une loi qui interdit et contrôle et fait en sorte que les Canadiens se replient sur eux-mêmes en disant qu'ils ne devront pas prendre part à des compétitions internationales. C'est là le genre de bill que nous avons et c'est la raison pour laquelle il doit aboutir à un échec. Il ne fait rien pour assurer l'identité canadienne. Il n'aide pas à édifier le pays. C'est un projet de loi «à deux ans de prison.» Je m'étonne que le député d'Ontario (M. Cafik) laisse passer cela.

Beaucoup se sont demandés si ce bill était constitutionnel. Je ne suis, comme je l'ai déjà dit, qu'un avocat de campagne et je ne suis pas très renseigné à ce sujet, mais il me semble qu'un sport qui fait l'objet d'émissions de la Société Radio-Canada ne doit pas être un sport criminel. Par conséquent, interdire ce sport comme s'il s'agissait d'un crime tout en permettant les émissions de ce sport sur le réseau national de télévision qui appartient aux Canadiens, c'est forcément dire ou bien que le gouvernement ne se compose que de criminels ou bien que ce sport est excellent. Par conséquent, ce projet de loi ne saurait se recommander du principe du droit criminel ou de la paix ou de l'ordre ou du bon gouvernement.

Y aura-t-il insurrection si le bill à l'étude n'est pas adopté et que les Northmen jouent? La paix, l'ordre et le bon gouvernement vont-ils être abolis si nous avons du football au Canada? Sûrement pas. Pourtant, il y a deux professeurs de droit parmi les députés ministériels et un de notre côté, le député de St. Paul's (M. Atkey). Je suis surpris que le député de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan) n'ait pas pris la parole pour exprimer son point de vue comme homme de loi dans ce cas-ci, ou que le ministre de la Justice (M. Lang), ancien doyen d'une faculté de droit, n'ait pas fait de même en ce qui concerne la validité de la loi. Il est clair que le député de Greenwood (M. Brewin), le député de St. Paul's et beaucoup d'autres contestent la validité de cette loi.

C'est certainement aux gens compétents dans le domaine juridique qui siègent sur les banquettes du gouvernement qu'il incombe de dire ce qu'ils pensent vraiment de la valeur de cette loi. Pourtant, ils se sont bien gardés de le faire car ils sont assez convaincus que nous avons raison de dire cela et ils ne veulent pas embarrasser le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde).

Le fait est que, si ce bill n'est pas adopté, ou que si les Northmen jouent au football au Canada, cela ne compromettra en rien l'unité nationale au Canada. Rien ne prouve

Football canadien—Loi

que cela va porter préjudice à des gens et que les villes de Regina, Winnipeg et Calgary vont s'écrouler. Il s'agit seulement d'hypothèses. Il s'agit seulement d'un problème assez insignifiant et dont la Chambre ne devrait pas discuter pendant que les Postes et les compagnies aériennes sont paralysées. Le gouvernement devrait déposer ce bill. On devrait en débattre ultérieurement, mais il faudrait le déposer maintenant et le gouvernement devrait s'occuper des questions plus urgentes, à savoir administrer l'économie canadienne au lieu de perdre son temps avec le football.

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Est): Monsieur l'Orateur, on a pu constater pendant toute la journée et toute la soirée que le gouvernement désire interrompre prématurément ce débat et nous savons pourquoi il désire le silence. Il a bien des raisons de se taire. Il a certainement le droit et le désir de se taire quant à la façon pitoyable dont il a géré l'économie du pays, dont il s'est occupé de la hausse du coût de la vie et maintenant de cette question. On s'en rend trop bien compte lorsque le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) accorde la priorité à un bill comme celui-ci à un moment où il y a tant d'autres choses vitales pour l'avenir des Canadiens et tant d'autres choses pour lesquelles des mesures proposées par le ministre et ses collègues seraient les bienvenues. Toutefois, ces derniers n'ont dit mot au sujet de ces questions.

Nous aimerions par exemple que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social nous donne l'occasion de discuter avec lui de l'insuffisance du financement de la recherche médicale au Canada et nous voudrions savoir pourquoi les fonds accordés au Conseil de la recherche médicale n'augmentent pas au même rythme que le coût de la vie.

Nous aimerions que le ministre nous donne l'occasion de discuter du financement inapproprié d'organismes combattant l'abus de l'alcool et de la drogue. Le gouvernement perçoit des centaines de millions de dollars sur la vente de l'alcool et n'en consacre qu'un montant insignifiant à la propagande anti-alcoolique. Nous aimerions voir, par exemple, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social présenter un programme sur les accidents de la circulation et les risques qu'ils comportent pour quelque 200,000 personnes par an. Nous aimerions que le ministre nous entretienne de ce qui pourrait être fait pour accroître les subventions de l'État à la recherche sur les maladies cardiaques, le cancer, les problèmes de santé mentale, de la vieillesse et sur tant d'autres problèmes qui préoccupent les Canadiens dans l'immédiat. Lorsqu'il accorde la priorité à un bill tel que celui-ci, nous sommes amenés à penser que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social est à la veille de devenir le M. Bumble de la politique canadienne. C'est là un autre exemple de la façon dont le gouvernement a fait étalage de son manque d'initiative et d'orientation, dans tant de domaines, alors qu'il y avait tant de défis.

Qui peut croire en un gouvernement qui présente un tel bill, en ce moment-ci? La seule explication est que c'est là une trouvaille des plus grands stratèges de la dernière décennie, ceux-là même qui ont pensé à des choses aussi extraordinaires que les 60 jours de période de réflexion durant les élections de 1963.